

Association ESTELLE
Mairie de GUERMANTES - 77600
Le lundi 7 juillet 2003

Monsieur SARKOZY
Ministre de l'Intérieur
Place BEAUVAU -PARIS

Monsieur le Ministre,

L'Association ESTELLE a une courte expérience de l'action, de la mobilisation active, des partenariats dans le cadre de la recherche d'un enfant disparu de façon inquiétante.

Notre souhait est bien entendu de retrouver Estelle et tous les autres enfants, et partout d'essayer d'être performant et de bénéficier d'un environnement efficace.

De nombreux acteurs agissent aujourd'hui avec détermination, responsabilité et efficacité :

- les services de police,
- les magistrats,
- la Fondation pour l'Enfance,
- l'O.C.D.I.P.,
- l'I.N.A.V.E.M.,
- les associations qui se sont créées dans un contexte de disparition d'enfants.

Aujourd'hui, l'ensemble de ces acteurs ne semble pas agir forcément en synergie, alors que l'urgence et l'importance du sujet devraient tout naturellement les porter vers une véritable coopération active.

Dans les cas qui nous occupent, il y a un unique impératif : celui de la réussite de la recherche des enfants. C'est pour progresser rapidement dans ce sens que l'Association ESTELLE voudrait formuler quelques propositions simples.

La première est la création et la mise en œuvre urgente d'une procédure d'alerte efficace dès les premiers instants qui suivent la disparition d'un enfant.

Tout le monde fait le même constat : les premières heures sont capitales. Il faut agir vite, mobiliser les forces de police, de gendarmerie, les pompiers, les taxis, les ambulances, les Mairies, les transporteurs, les points de passage , pour :

- donner le signalement de l'enfant disparu
- faire des annonces radio, télévision, presse
- organiser des barrages dans un rayon de 5 à 10 kilomètres
- commencer les premières recherches
- recueillir le maximum d'informations

Pour ce faire un protocole précis sous l'autorité de la police ou de la gendarmerie pourrait être rapidement élaboré et appliqué en tout point du territoire français (et d'Europe par extension).

La seconde est la mise en place d'une structure indépendante et professionnelle.

Il s'agirait donc d'une entité indépendante de la police et de la justice, mais agissant de façon complémentaire avec elles.

Elle a pour mission d'être un relais puissant dans la recherche des enfants, un appui et un lieu d'écoute pour les parents et un lieu réactif et très opérationnel capable de :

- organiser l'affichage et le désaffichage des avis de recherche sur le domaine public,
- constituer un relais entre les autorités publiques et les parents,
- organiser le suivi actif des dossiers,
- collecter et exploiter les informations nationales et internationales.

Elle peut être également un appui pour les associations, un lieu pédagogique de prévention (réalisation de documents et supports pour les familles, l'école,...).

Pour ce faire, elle doit être dotée de personnels professionnels compétents et motivés, de matériels sophistiqués, informatiques (logiciels spécifiques), téléphonie avec numéro d'appel à trois chiffres gratuit disponible 24 heures sur 24 qui est un élément capital.

Cette structure, aujourd'hui, manque cruellement. Nous voyons en elle un maillon essentiel d'un dispositif efficace.

Un tel outil nécessite une décision politique et une impulsion forte pour créer, structurer et financer un tel projet. Votre détermination pour lutter contre les atteintes à l'intégrité des enfants nous laisse penser que vous êtes le responsable politique qui pourra faire prospérer ce projet.

Notre association est prête à participer à vos côtés à la conception, à la mise en œuvre et même à la recherche des financements pour qu'une telle structure puisse agir avant la fin de cette année pour la sécurité des enfants.

Nous souhaiterions vivement vous rencontrer pour finaliser ce projet avant la période estivale. Notre document de travail est annexé.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre haute considération.

Bruno BONGAPENKA
Président de l'Association ESTELLE



Eric MOUZIN

